



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2024-2

Objet : Maîtrise d'œuvre création d'une zone de baignade – phase 1 pour l'année 2024

Monsieur le Maire de Lafrançaise ;

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

- D'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de création de la zone de baignade du lac à la vallée des loisirs à AC2i pour un montant de 23 600€ht.

- De signer tous les documents concernant ces travaux.

Fait à Lafrançaise,
Le 5 janvier 2024.

Le Maire,

Thierry DELBREIL



Lafrançaise